



## **EXTRAIT**

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon  
Séance du 25 septembre 2018  
Présidence : Monsieur Christophe Naz

### **LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Vu le préavis N° 15/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 27 août 2018 concernant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2019

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission de Gestion et de Finance

accepte à l'unanimité le préavis N° 15/ Législature 2016-2021 définissant l'Arrêté d'Imposition pour l'année 2019 à 70% de l'Impôt Cantonal de base

Ainsi délibéré en séance du 25 septembre 2018

### **AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON**

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney